



Compte-rendu de la réunion d'information du 07.09.2013

Frédéric PEYRONNET, Président du Club Athlétique Sedanais ouvre la séance en remerciant les personnes présentes, excusant Mr Herbillon et Mr Marcot retenus par d'autres obligations ce soir là.

L'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée initialement devait entériner la démission des membres du Comité Directeur et engager une procédure de dissolution de l'association. Mais au dernier moment (le rendez-vous à été fixé mercredi 4 septembre à 18 h), une réunion avec Monsieur le Maire de Sedan a apporté de nouveaux éléments, un engagement et un soutien sans faille, ce qui a permis aux membres du Comité de reconsidérer leur position.

Cette AGE devenait donc une réunion d'information.

En effet, le Maire de Sedan nous a bien confirmé que le stade d'athlétisme a bien deux résidents : le C.A.S et l'AS SOMMER. Il tient à le préciser clairement car de nombreuses demandes d'accès au stade lui ont été adressées et qu'il était hors de question d'attribuer d'autres créneaux pour d'autres clubs.

D'autres part, avec l'appui et les encouragements d'Elie Chamoulaud, Président du Comité des Ardennes, et après l'étude de diverses solutions pour sortir de cette impasse, la majeure partie du Comité Directeur a souhaité poursuivre l'aventure.

La saison 2013/2014 pouvait redémarrer.

Frédéric Peyronnet présente sa démission au poste de Président et quitte le Comité Directeur. Laurent DOMINE et Corinne DEBAUGNIES présentent également leur démission du bureau.

Une Assemblée Générale sera programmée fin novembre/début décembre 2013. Un vote permettra de compléter le Comité Directeur et d'élire un nouveau Président.

Mr Pascal LOUIS, Vice-Président du Club Athlétique Sedanais et Président du C.S.S prend la parole en spécifiant bien que dans nos assemblées, nous sommes bénévoles et que nous ne pouvons pas refuser la démission du Président. Nous avons tous apprécié pendant ces deux années le travail réalisé. Faute de Président en 2011, il avait repris la succession de d'Alain BOUILLON et a tenu deux ans dans une ambiance peu brillante. Mais ce n'est pas un homme de combat et tous ces conflits l'ont profondément affecté.

A ce jour et en attendant la prochaine AG, nous devons accompagner les athlètes. Le CAS peut donc se ré-affilier à la FFA et les athlètes pourront se licencier. La saison sportive peut continuer et un cahier des charges précis va être mis en place pour chaque membre du bureau.

Nous ne devons plus plus mélanger club sportif et conflits ou griefs personnels : nous venons faire du sport pour nous détendre et oublier nos soucis.

La remise des récompenses ayant été prévue, les athlètes méritants ont été félicités. Les entraîneurs, qui ont effectué un travail remarquable tout au long de l'année, ont également été remerciés.

En attendant la nouvelle assemblée générale, le bureau se compose ainsi de 9 membres : Pascal LOUIS (Vice-Président), Armelle ROUCHE (trésorière), Denise LUBIN (secrétaire), Karine DEFAUX, Estelle SOUCHON, José ALEXANDRE, Pascal PONCELET, Pascal LOPES et Christa LOPES.

Merci à eux de poursuivre l'aventure et d'assurer l'avenir du Club Athlétique Sedanais. La soirée s'est terminée avec un verre de l'amitié.

La secrétaire, Denise LUBIN

Vu, Frédéric PEYRONNET